



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

accidents

Question écrite n° 84199

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les diverses informations contradictoires sur les causes de l'accident aérien du Concorde, le 25 juillet 2000. En effet, malgré la qualité du rapport officiel du BEA, présentant les raisons techniques de ce *crash*, cette publication n'a pas interrompu les investigations et la polémique sur ce drame aérien qui a bouleversé notre pays. Différentes pistes contradictoires sont venues relancer une polémique sur la responsabilité de l'accident. Il conviendrait donc de suivre ce dossier qui peut donner lieu à une manipulation contre l'aéroport de Paris et l'image de la France. Il lui demande de lui préciser sa position sur ce dossier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 84199

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 juillet 2010, page 7815

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)